

- Communiqué de presse -

Paris, le 2 mai 2007
CP/SG/JT/493/07

A l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse, Abdou Diouf réaffirme la nécessité de protéger les journalistes dans l'exercice de leur mission

A l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse, ce 3 mai 2007, Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, a insisté sur l'importance de garantir la pleine protection des journalistes dans l'exercice de leur mission. *« Du fait de l'insécurité croissante qui frappe les journalistes et les professionnels des médias, il est essentiel que notre organisation réaffirme, notamment dans des situations de crises et de conflits armés, la nécessité de prévenir les actes de violence à l'encontre des journalistes et de juger les auteurs de ces violences quand elles n'ont pu être empêchées »*, a déclaré Abdou Diouf.

Le Secrétaire général de la Francophonie exprime sa solidarité avec tous les journalistes emprisonnés arbitrairement dans le monde uniquement parce qu'ils ont librement exercé leur profession, y compris sur Internet. Il réaffirme la volonté de l'Organisation de collaborer avec les organisations et associations partenaires, chargés de la défense des droits de l'homme dans le monde et particulièrement de la liberté de la presse. L'OIF entretient déjà à ce titre des liens étroits avec la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH), et son Observatoire des défenseurs des droits de l'Homme, qu'ainsi qu'avec Reporters Sans Frontières (RSF).

Selon le dernier rapport de cette association de défense des journalistes, 75 journalistes ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions en 2006, contre 60 en 2005. RSF rapporte que chaque année de nouveaux pays de l'hémisphère sud comme le Bénin (23^{ème}), le Ghana (24^e), ou l'île Maurice (32^e) gagnent des places et se placent désormais devant des Etats européens ou même les Etats-Unis.

« J'y vois la preuve que la liberté de la presse est avant tout une question de volonté politique. Ces pays du Sud sont la preuve vivante que la liberté d'expression adossée à un Etat de droit ne connaît pas de frontières », a ajouté Abdou Diouf.

L'Organisation internationale de la Francophonie développe des programmes spécifiques d'appui aux médias et aux journalistes du Sud destinés à améliorer les conditions dans lesquelles s'exercent les métiers de l'information.

Pour rappel, réunis à Bucarest lors du dernier Sommet de la Francophonie, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'OIF s'étaient engagés à respecter et à mettre en œuvre les normes internationales en vigueur et les engagements prévus par les Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface en la matière.

**L'OIF compte 55 Etats et gouvernements membres, et 13 pays observateurs.
Pour plus de renseignements sur la Francophonie : www.francophonie.org**

Contacts Presse :

▪ Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général. Tél. : (33) 1 44 11 12 68 ; julie.tilman@francophonie.org